



Rapport de gestion 2022

Table des matières

1	Rapport d'activité	3
2	Organes.....	9
3	Commission.....	10
4	Secrétariat	10
5	Comptes annuels 2022	11

1 Rapport d'activité

■ Généralités

En 2022, l'activité de l'eAVS/AI englobait en particulier la mise en œuvre des grands projets (par exemple la sécurité de l'information, le développement continu de l'AI, le traitement automatisé des formulaires, AVS 21) et de nombreux autres projets, l'exploitation et la maintenance des produits, les observations de l'environnement, les procédures de consultation et les travaux stratégiques. Les missions d'exploitation, qui représentent désormais une part considérable des travaux de l'eAVS/AI, doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

Le paysage de comités créé en an 2017, dans lequel des délégués de l'OFAS, de la CdC et du 1^{er} pilier des assurances sociales et des allocations familiales sont représentés séparément aux niveaux stratégique, technique et opérationnel, est établi, mais il recèle également des aspects problématiques. Les décisions complexes et difficiles à séparer issues de l'exploitation et des métiers (CoCo AVS / CoCo AI) et de la technique (CoCo cyberadministration) doivent faire l'objet d'une grande attention et les comités appropriés doivent être consultés.

Les organes ainsi que les projets se sont réunis à de nombreuses reprises en ligne et/ou à titre hybride après la pandémie de coronavirus. La maintenance a elle aussi été réalisée en ligne et à titre hybride. L'assemblée générale du 30 mai 2022 s'est tenue à Berne. Elle s'est achevée sur un exposé de Peppino Giarritta, le chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'Administration numérique suisse (ANS).

En 2022, l'association eAVS/AI ainsi que ses partenaires ont mis en évidence les performances de la mise en œuvre des projets d'échange de données et de numérisation dans le cadre de l'exécution du premier pilier des assurances sociales et des allocations familiales.

■ Stratégie

La stratégie de l'eAVS/AI en mots et en images:

L'eAVS/AI encourage et soutient des interactions numériques, sécurisées et compréhensibles, si possible en temps réel, dans le domaine du premier pilier des assurances sociales et des allocations familiales.

La mise en œuvre résolue de la stratégie définie au cours de l'année précédente a confirmé que les priorités établies génèrent une plus-value perceptible pour nos membres.



▪ **Observation de l'environnement**

L'observation de l'environnement par l'eAVS/AI a été mise en place en 2022. En collaboration avec les associations, des réponses ont été données lors des procédures de consultation suivantes:

Obligation de communiquer s'appliquant aux exploitants d'infrastructures critiques en cas de cyberattaques (modification de la loi sur la sécurité de l'information, LSI)

La réponse à la procédure de consultation contient le soutien fondamental à une obligation de déclaration en cas de cyberattaques, l'obligation pour tous les acteurs comparables des organes d'exécution des assurances sociales, la clarification du rôle du SI des OE et les améliorations nécessaires à une saisie efficace des déclarations.

Loi fédérale sur les services d'identification électronique et les autres justificatifs électroniques (LSIE)

La réponse à la procédure de consultation contient le consentement à la loi et privilégie une mise en œuvre rapide. Le rôle de l'exécution lors de l'utilisation et du renforcement de l'acceptation est souligné. Améliorations ponctuelles lors de la délivrance d'une identité électronique aux Suisses établis à l'étranger. L'importance du soutien à l'utilisation est mis en exergue. Il est également rappelé qu'il convient de penser en termes d'écosystèmes pendant la conception. Les redevances ne doivent pas compromettre l'utilisation.

Numérisation en allocations pour perte de gain

L'eAVS/AI a rédigé une réponse type et les associations ont déposé une réponse à la procédure de consultation.

Modification de l'ordonnance sur l'assurance-vieillesse et survivants – AVS 21

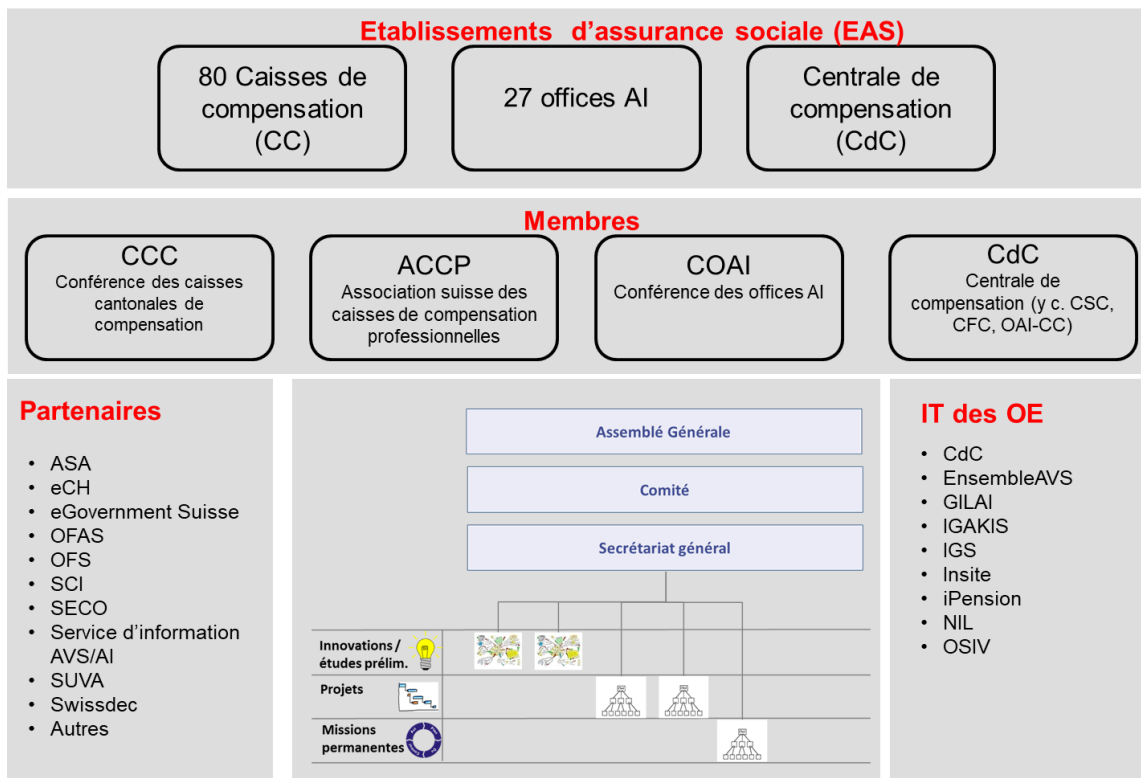
L'eAVS/AI a rédigé des bases à l'attention des associations concernant les aspects techniques de la proposition. Les associations ont déposé une réponse à la procédure de consultation.

▪ **Activités des organes**

L'assemblée générale ordinaire s'est tenu le 30 mai 2022 à sitem-Insel à Berne. Le document Stratégie, organisation et projets 2022 a été adopté à cette occasion. Ses objectifs pour 2022 sont les suivants:

- Mise en œuvre active de la numérisation
- Mise en œuvre du nouveau paysage de comités avec l'OFAS
- Observation de l'environnement
- Garantie à long terme des technologies de base
- Élaboration de concepts et d'approches de solution communs
- Mise en place et développement des compétences d'exploitation

L'association eAVS/AI est intégrée comme suit:



■ **Comité directeur**

Le comité directeur est responsable de la stratégie, du financement, de la planification et de la mise en œuvre, et définit les SI accrédités des organes d'exécution. Il se compose de quatre personnes disposant du droit de vote. Il s'agit en règle générale des quatre responsables de division correspondants des quatre membres (COAI, ACCP, CCC et CdC) de l'eAVS/AI. Le comité directeur est complété par les assesseurs jouissant d'une voix consultative suivants: les responsables du SI des OE, l'OFAS et le directeur de l'eAVS/AI.

Martin Schilt, membre de notre comité directeur, a été élu président de la COAI début décembre 2022. Lisa Bernasconi, EAS Argovie, responsable AI, lui succède au poste de responsable de la division TIC de la COAI. Elle a été proposée au vote de l'AG de l'eAVS/AI du 31 mai 2023.

En 2022, le comité directeur a siégé cinq fois et s'est penché sur le pilotage stratégique de l'eAVS/AI.

■ **Commission**

Sous la direction du secrétariat, les responsables des SI des OE ainsi que la représentation de l'OFAS constituent la commission. Elle a une fonction consultative vis-à-vis du comité directeur. Pour les thèmes relevant de la compétence décisionnelle du comité directeur, le secrétariat informe le comité directeur des recommandations de la commission. La commission a siégé cinq fois en 2022.

- **Tâches permanentes**

Groupe de maintenance ED

Un mandat de projet a été créé pour l'échange de données structurées entre les offices AI et les caisses de compensation en ce qui concerne les allocations pour impotent. Avec l'achèvement du projet ED-CE, la maintenance du groupe spécialisé ED-CE a été cédée comme partie intégrante du GM ED. Au sein du groupe spécialisé pour l'Echange de données - Contrôle d'employeurs (ED CE), les partenaires Suva et RSA collaborent avec les acteurs des OE et des SI des OE, sous l'égide de l'eAVS/AI.

Groupe de maintenance PUCS**PUCS 5.0**

PUCS 5.0 est désormais achevé. Les directives au même titre que les spécifications techniques avec les schémas sont disponibles dans leur version finale sur www.swiss-dec.ch.

Groupe de maintenance eLP

En 2019, le groupe de maintenance eLP a été initié. Aucun champ d'action n'a été identifié en 2022 du côté du groupe de maintenance.

Groupe de maintenance Information Security

Le groupe de maintenance Information Security s'est réuni une première fois en 2022. La réunion a essentiellement porté sur l'échange d'informations, l'identification de synergies et les activités communes.

Groupe de maintenance Partner Management (KMT)

Le groupe de maintenance garantit l'exploitation et les développements continus requis de la plate-forme de gestion des partenaires (Partner Management).

Le groupe de maintenance Partner Management a démarré ses activités en 2022. De premières améliorations telles que la fonction de copie de contrats ont pu être mises en œuvre.

Groupe de maintenance SuisseMED@P

Le groupe de maintenance garantit l'exploitation et les développements continus requis de la plate-forme SuisseMed@p. 5036 mandats polydisciplinaires et 2124 mandats bi-disciplinaires (dont 682 à Tandems et 1442 à des centres d'expertise bidisciplinaires) ont été attribués en 2022.

Groupe de maintenance des enregistrements sonores AI

Le groupe de maintenance garantit l'exploitation et les développements continus requis de la solution d'enregistrement sonore pour l'AI. En 2022, 29 975 enregistrements ont été téléversés sur la plate-forme au total, soit 12 917 enregistrements effectués sur des applications mobiles et 17 058 sur l'application web. 26 239 enregistrements ont été déposés.

▪ Projets

Projet Information Security

Ce projet soutient l'introduction d'Information Security chez les SI des OE et chez les organes d'exécution. L'association eAVS/AI a été chargée par les associations COAI/CCCC/ACCP de mettre en œuvre le projet Information Security. La mise en œuvre a lieu en étroite collaboration avec l'OFAS et EXPERTsuisse. Les directives relatives à la sécurité de l'information ont été élaborées et présentées aux associations (CCCC, ACCP, COAI) en 2022. Il s'est avéré que les directives de synchronisation avec les OE doivent être mises en œuvre de manière encore plus intensive. Le groupe de maintenance Information Security a été initié en parallèle.

Développement continu AI (DC-AI)

Les travaux axés sur l'informatique de la révision AI ont été coordonnés dans le cadre du projet DC-AI et introduits le 1^{er} janvier 2022. Quelques travaux résiduels et développements continus dans le domaine de SuisseMed@p et des enregistrements sonores ont été mis en œuvre en 2022.

eFormulaires / traitement automatisé des formulaires

Le Centre d'information AVS/AI fournit sur son portail www.ahv-iv.ch différents formulaires utilisés dans toute la Suisse dans le domaine de l'AVS et de l'AI. L'automatisation des formulaires a été lancée comme projet en collaboration avec le Centre d'information. Les premiers formulaires ont été activement publiés en 2022. Des optimisations possibles ont été identifiées dans le domaine de la communication (dans toutes les organisations impliquées) et de l'intégration au systèmes métier.

Stratégie de portail

Divers projets des assurances sociales du premier pilier des assurances sociales et des allocations familiales, par exemple FADA ou MOSAR, au même titre que le besoin de communication électronique émanant des parties prenantes, ont révélé la nécessité de recourir à des solutions de portail. Elles sont soumises aux mêmes défis, par exemple la gestion des comptes utilisateur, la procédure de *login* ou l'intégration (*onboarding*) des utilisateurs. Une stratégie de portail pour le premier pilier des assurances sociales et des allocations familiales formulée avec tous les groupes d'intérêts permet d'appréhender de manière uniforme les points communs des solutions de portail et de rendre exploitables les synergies potentielles.

Il existe diverses approches possibles entre la surveillance et l'exécution concernant la stratégie de portail. Nos membres sont tenus de mettre en œuvre les deux projets «Système de dispatching, l'eAVS/AI» et «Identification des utilisateurs, CdC». La mise en œuvre des projets permet de solidifier «électroniquement» la relation avec les clients et de garantir l'identification unique des utilisateurs (Single Sign-on inclus).

Numérisation APG – Exécution

Le projet fait partie du programme Numérisation APG de l'OFAS. Dans le cadre de ce projet, l'eAVS/AI coordonne la mise en œuvre des bases chez les organes d'exécution. Une nouvelle variante de projet a été élaborée. Les intervenants ont pu s'assurer que les questions centrales concernant l'exécution, telles que la norme minimale d'échange de données avec les employeurs, sont traitées. La coordination avec les autres projets du programme constitue une activité centrale.

ACOR version 4

Avec la version ACOR V4, la CdC élabore un ACOR basé sur un modèle client/serveur avec une interface (GUI) modernisée. L'eAVS/AI se saisit de cette possibilité pour intégrer les besoins des SI des organes d'exécution dans la version 4. Le projet ACOR V4 a été achevé en 2022 et transféré dans les deux projets AVS 21 et ACOR Direct.

Modernisation de l'échange de données

Avec ce projet, l'eAVS/AI entend développer globalement l'échange de données du point de vue stratégique entre les acteurs du premier pilier des assurances sociales et des allocations familiales. La première phase du projet était consacrée à la création d'une visualisation de tous les processus d'échange de données comme base pour d'autres décisions.

Dans le cadre des sous-projets concernant les AFam, l'AVS et l'AI, les responsables ont recensé et représenté les processus d'échange de données, et compilé et visualisé les grilles quantitatives correspondantes et les bases légales.

Échange de données Recours (ED Recours)

L'ED Recours est censé permettre à l'avenir l'exécution électronique des flux d'informations en relation avec les recours de l'AI ou de l'AVS contre les tiers civilement responsables. Aussi bien les offices AI, les caisses de compensation, les services de recours, l'OFAS et la CdC que la Suva et les assureurs-accidents privés sont impliqués dans l'échange d'informations. En 2018, en raison de doutes quant à la question de savoir si des partenaires externes participeront à un échange de données via sedex et le cas échéant lesquels, le projet a été partagé en deux projets partiels:

- AI-Suva
- Intégration AI d'autres partenaires (étape 2)

Le calendrier de l'étape 2 du projet ED Recours est directement lié au calendrier du projet eRegress nouveau de l'OFAS.

Projet P-42 AVS 21

Avec la réforme AVS 21, le Parlement cherche à assurer l'équilibre financier de l'AVS et à maintenir le niveau des prestations de l'AVS. Les modifications nécessaires du fait d'AVS 21 dans les systèmes métier des organes d'exécution sont mises en œuvre dans le cadre d'un projet national en étroite coopération avec la CdC et l'OFAS.

Projet P-40 Caractères spéciaux+

Le jeu de caractères sera étendu dans tous les registres de personnes de la Confédération et de nouveaux caractères spéciaux seront introduits à partir du 1^{er} janvier 2024. Tous les organismes qui échangent des données dans des registres contenant des noms de personnes sont tenus de continuer à garantir un échange de données harmonieux à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette règle vaut aussi pour les organes d'exécution. Le projet Caractères spéciaux+ coordonne les clarifications communes, les tests communs et la distribution d'informations à tous les OE et à tous les SI des OE.

Projet P-36: eStatut

Le projet eStatut étudie des optimisations dans le domaine du signalement et de l'évaluation du statut des travailleurs indépendants.

2 Organes

▪ Délégués

Association	Délégué(e)
Conférence des caisses cantonales de compensation (CCCC)	Michel Kottelat (CC JU) Andreas Dummermuth (CC SZ) Urs Grischott (EAS GR) Prisca Rahm (EAS AG)
Association suisse des caisses de compensation professionnelles (ACCP)	Yvan Béguelin (CC 110) Roger Holzer (CC 89) Georges Marchand (CC 71) Christelle Schultz (CC 106.1)
Conférence des offices AI (COAI)	Reto Baumgartner (OAI BL) Monika Dudle Ammann (OAI NW) Marco Döring (OAI AI) Gregory Jeannet (OAI NE)
Centrale de compensation (y c. CSC, CFC, OAI)	Adrien Dupraz

▪ Comité directeur

Rôle	Association	Délégué(e)
Président	ACCP	Christian Zeuggin (CC 95), présidence
Membres	CCCC COAI	Tom Tschudin Rosa (EAS BL), produits
		Martin Schilt (EAS ZH), finances Lisa Bernasconi (EAS AG), suppléante de Martin Schilt, à partir du 1 ^{er} décembre 2022, finances
	CdC	Serge Kottmann (CdC), marketing

▪ Organe de révision

RST Treuhand AG
M. Patrick Schaub
St. Jakobs-Strasse 30, Case postale, 4002 Bâle

3 Commission

SI des OE / Organisation	Nom (raison sociale)
EnsembleAVS	Rolf Keller
GILAI	Philippe Fardel jusqu'au 30 avril 2022 Sandro Lensi à partir du 1 ^{er} mai 2022
IGAKIS	Joachim Gottschlich
IGS	Markus Leu
iPension	Jean-Paul Tschumi
Insite	Urs Bösch
NIL/NIL+	Fritz Marti
OSIV	Stefan Geyer
CdC	Anne-Carine Guntern
OFAS	Leila Lamti
eAVS/AI	Christoph Beer (direction) Jeanette Wengler (procès-verbal)

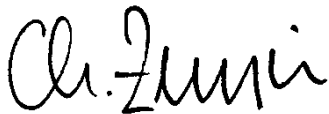
4 Secrétariat

mundi consulting AG Marktgasse 55, case postale, 3001 Berne	Christoph Beer (directeur de l'eAVS/AI) Jeanette Wengler, procès-verbaux, coordination, communication Jérôme Brugger, projets, exploitation, environne- ment Pascal Bürki, Projets Gabriela Delapraz, finances Daniel Ehrler, projets, exploitation Meret Kübler, Product Owner Enregistrements so- nores AI, projets Dieter Surbeck, projets
---	---

5 Comptes annuels 2022

Chiffres d'affaires 2022 eAVS/AI							
Bilan		31.12.2022		31.12.2021			
		Doit	Avoir	Doit	Avoir		
Actif							
	Banque	903'876		1'787'684			
	Avoir TVA	9'272		21'634			
	Impôt anticipé	16		-			
	Actifs transitoires	4'400		-			
	Total Actif	917'565		1'809'319			
Passif							
	Dettes sur achats et prestations de services		275'344		863'429		
	Dettes sur les organes d'exécution		490'149		482'424		
	Autres dettes		-		23'500		
	Passif transitoires		89'486		378'155		
	Capital propre		61'810		63'522		
	Bénéfice/ Pertes		775		-1'712		
	Total Passif		917'565		1'809'319		
Compte de résultat							
		Budget 2022		Valeur effective 2022		Valeur effective 2021	
		Recette	Dépenses	Recette	Dépenses	Recette	Dépenses
Financement par cotisation	Recette	118'000		118'000		118'000	
	Cotisation des membres	118'000		118'000		118'000	
	Dépenses Fonctionnement		116'700		117'795		117'819
	Assemblée générale		2'000		2'907		1'279
	Comité		40'000		41'171		43'428
	Sécrétariat à 50%		50'000		50'000		50'000
	Site Internet à 50%		5'000		5'081		5'000
	l'organe de révision		2'700		2'500		2'500
	Traductions		10'000		8'099		9'614
	Frais de taxes/ copies		500		0		0
	Réduction TVA 50%		4'500		4'811		4'558
	Coûts divers		2'000		3'227		1'441
Financement par IT des organes d'exécution	Recettes IT des organes d'exécution et des tiers	3'704'000		3'866'438		3'814'222	
	IT des OE	3'554'000		3'729'272		3'713'389	
	Recettes des tiers	150'000		137'167		100'833	
	Dépenses IT des organes d'exécution et des tiers		3'704'000		3'867'614		3'814'222
	Fonctionnement		759'000		567'776		585'593
	Sécrétariat à 50%		50'000		50'000		50'000
	Site Internet à 50 %		5'000		5'081		5'000
	Réduction TVA à 50%		4'000		4'811		4'000
	Frais d'exploitation variables		700'000		507'884		526'593
	Charges fixes		915'000		721'886		592'155
	swissdec		500'000		500'000		430'000
	Groupe de maintenance ELM		55'000		67'185		37'450
	Groupe de maintenance ED		225'000		105'443		124'548
	Groupe de maintenance eLP		10'000		105		158
	Groupe de maintenance Information Security		80'000		8'278		0
	Groupe de maintenance / Frais d'exploitation KMT		45'000		40'875		0
	Projets		2'030'000		2'577'952		2'636'473
	Projets planifiés		1'595'000		495'729		1'019'468
	P-21: ELM Version 5.0 / Projets swissdec		260'000		90'000		85'000
	P-14: Traitement autom. des formulaires		90'000		99'145		157'987
	P-16: Information Security		140'000		51'139		164'796
	P-19: Echange sécurisé de données 3 sans sedex		100'000		278		9'823
	P-13: ED Regress		10'000		24'075		10'790
	P-22: Impôts à la source des tiers		10'000		5'850		2'205
	P-23: Dissolution de la plateforme KMT		125'000		0		292'456
	P-26: Modernisation de l'échange de données		200'000		28'532		74'484
	P-27: ACOR V4		150'000		37'400		35'930
	P-28: Programme numérisation APG		60'000		0		67'125
	P-29: Numérisation APG - exécution		200'000		66'446		118'872
	P-34: DCAI - Développement continu de l'AI		50'000		22'048		0
	P-35: Stratégie de portail		200'000		70'816		0
	Grand projets non planifiés		400'000		2'082'223		1'617'005
	P-34: DCAI-IV non planifiés				0		189'346
	P-34: DCAI -TP1 Enregistrements sonores (IVA)				1'210'699		1'014'177
	P-34: DCAI - TP2 Suisse Med@p				527'387		261'646
	P-35: Stratégie de portail				0		151'837
	P-50: Suisse Med@p Questionnaire qualités				16'462		0
	P-36: eStatut (1)				48'163		0
	P-37: messages structurés - AI/ AVS				15'950		0
	P-40: Caractères spéciaux+				176'030		0
	P-41: EESSI family benefits				28'903		0
	P-42: AVS 21				58'630		0
Grand projets Réserve		400'000		0		0	
Petits projets non planifiés		35'000		0		0	
Petits projets		35'000		0		0	
Récapitulation	Total Recettes	3'822'000		3'984'438		3'932'222	
	Recettes fonctionnement (cotisation)	118'000		118'000		118'000	
	Recettes IT des organes d'exécution et des tiers	3'704'000		3'866'438		3'814'222	
	Total Dépenses		3'821'800		3'983'663		3'933'934
	Dépenses fonctionnement (cotisation)		116'700		117'795		117'819
	Dépenses IT des organes d'exécution et des tiers		3'704'000		3'867'614		3'814'222
	Dépenses financières (y compris les intérêts négatifs et les intérêts)		1'100		925		1'894
	Recettes extraordinaires				-2'672		-2
	Bénéfice/ Pertes		200		775		-1'712
	Total	3'822'000	3'822'000	3'984'438	3'984'438	3'932'222	3'932'222
IT des OE = IT des organes d'exécution							
(1) anciennement flexitest							
Chiffre d'affaires du 7.3.2023							

Le comité directeur et la direction du secrétariat remercient la COAI, la CCCC, l'ACCP, le Centre d'information, l'OFAS et tous les collaborateurs ayant participé aux projets pour leur dévouement, leur immense engagement et le travail remarquable accompli au cours de cette année, ainsi que tous les membres (caisses de compensation, offices AI et la CdC) pour la confiance témoignée.



Christian Zeuggin
Président



Christoph Beer
Responsable du secrétariat

- **Rapport de révision**

Le rapport de révision du 7 mars 2023 est disponible.